

DÉCISIONS de la 2^e Assemblée extraordinaire de l'unité de négociation
du Centre académique Fournier
tenue le mardi 8 octobre 2013 à 16 heures 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

02.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Suivi des mandats adoptés par l'Assemblée extraordinaire de l'unité de négociation du Centre académique Fournier du 26 septembre 2013

